

## POUR AFFICHAGE

### COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX

Commune de : MARANS

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Pendant la coupure pour suivre son évolution et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter notre site [enedis.fr](http://enedis.fr) en flashant le QR CODE en bas de page, ou télécharger l'application Enedis à mes côtés. Toutefois l'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.

Horaires des coupures :

mardi 29 novembre 2022  
de 09h00 à 10h30

Quartiers ou lieux-dits :

35 au 39, 43 au 53, 57, 61 au 67, 71 au 73, 77, 83, 76, 83B, 53B quai MARECHAL JOFFRE

1, 5 au 7, 13 au 21, 27, 31 quai GEORGES CLEMENCEAU

1 au 5, 15, 2 au 14, 14B rue EVARISTE BARON

1, 2, 6 rue VIGNEAU

3, 14 au 18 rue DES 3 CHANDELIERS

17, 21, 31, 37 au 49, 30, 36 au 38 rue D ALIGRE

rue DU BOTH COURANT

impasse DES 3 CHANDELIERS

2 place DU MARCHE

1 au 3, 7 rue DES HALLES

22 au 26 rue GAMBETTA

2 au 6, 10 au 12, 18 au 20, 6B, 4B, 8A, 12B rue NEUVE

3, 27, 2 au 6 rue PORT SICARD

7, 17, 29 QUA GEORGES CLEMENCEAU

6 rue DES HERBES

1 au 5, 2, 1B, 2B rue DU BEURRE

4, N1 rue DU PUIITS BARREAU

49, 77 QUA MARECHAL JOFFRE

*Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.*

Direction Régionale Poitou-Charentes  
[enedis.fr](http://enedis.fr)



